

Accélérons l'économie circulaire dans le Grand Est

pour la compétitivité et la durabilité



Sommaire

L'Économie circulaire, c'est quoi?

Transformer les défis

d'aujourd'hui en opportunités

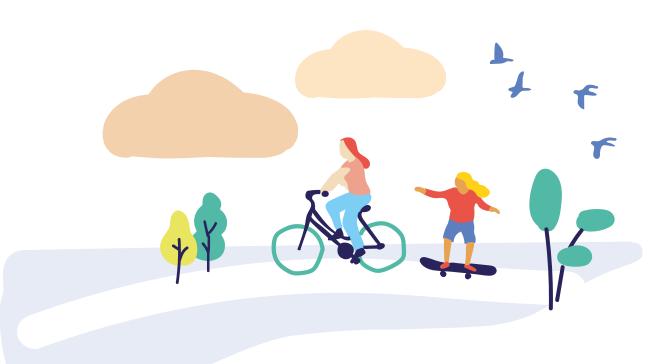
11

La mobilisation massive des **financements** **Pourquoi**

faire le choix de l'économie circulaire?

4-5

7-10 Un programme en 5 axes



L'Économie circulaire, c'est quoi?

L'économie circulaire, c'est produire et consommer des biens et services de manière durable, c'est-à-dire:

- en utilisant les ressources naturelles de manière sobre et responsable
- en limitant le gaspillage (eau, matières premières, énergies)
- en réutilisant ou réparant ce qui peut l'être
- en réduisant la production de déchets
- en favorisant leur recyclage



Objectif

Diminuer l'impact des activités économiques sur l'environnement.

Atout

Ce modèle économique a notamment pour résultat de développer des activités créatrices d'emplois durables et non délocalisables.



Pourquoi faire le choix de l'économie circulaire?

Nos modes de production et de consommation actuels correspondent à un modèle linéaire, qui consiste à extraire, fabriquer, consommer et jeter.

Ce modèle a de graves conséquences sur l'environnement : épuisement des ressources naturelles, pollution et émission de gaz à effet de serre, accumulation de biens et de trop grandes quantités de déchets.

Afin de limiter les impacts environnementaux déjà trop présents, un nouveau modèle doit être instauré : l'économie circulaire !

LES 7 PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire s'appuie sur trois champs:

- 1. La production et l'offre de biens et de services par les acteurs économiques
- 2. La consommation au travers de la demande et du comportement des consommateurs
- 3. La gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage

Ces trois champs se traduisent par un ensemble d'actions qui se déclinent en 7 piliers:

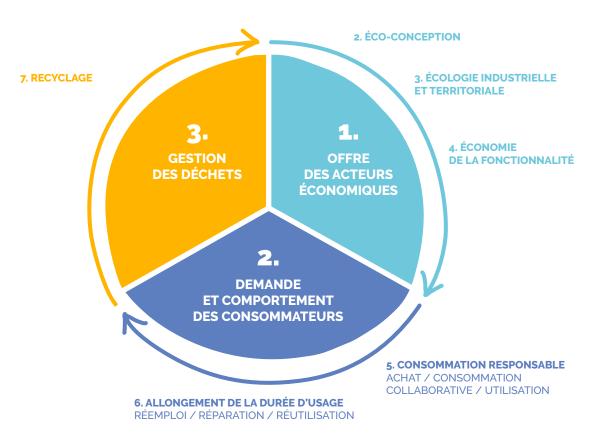
- Les achats durables visant à minimiser les impacts environnementaux et sociétaux.
- L'éco-conception: il s'agit de développer des produits ou des services prenant en compte l'environnement dès leur conception et ceci tout au long de leur cycle de vie.
- L'écologie industrielle et territoriale fondée sur davantage d'échanges de matières, de matériel et de compétences entre entreprises.
- 4. L'économie de la fonctionnalité qui fait évoluer le modèle économique vers un service reposant sur l'usage d'un produit ou d'un service et non la vente.

- La consommation responsable basée sur la prise en compte des impacts environnementaux par le consommateur dans son acte d'achat.
- 6. L'allongement de la durée d'usage: inciter le consommateur à la réparation, à la vente ou à l'achat d'occasion plutôt qu'à jeter systématiquement et à racheter neuf.
- 7. La gestion des déchets: prévenir la production de ces derniers, privilégier le réemploi des matériaux et produits, recycler tout ce qui peut l'être.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action, sept piliers*





*Source : ADEME

Outre ces 7 piliers, la Région s'engage en faveur de **l'efficacité énergétique**, essentielle dans le modèle. Il s'agit d'aller vers **la sobriété énergétique**, de réduire les consommations énergétiques et d'avoir recours **aux énergies renouvelables**.

Transformer les défis d'aujourd'hui en opportunités

Les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés ont été identifiés. La crise sanitaire a également mis en lumière les attentes plus fortes des citoyens de réinterroger leurs modes de consommation et de production. Des solutions efficaces peuvent et doivent permettre d'adapter nos pratiques, d'encourager la production locale, voire de relocaliser certaines activités sur nos territoires.

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER:

PLASTIQUES

Objectifs:

- 100% de plastique recyclé d'ici 2025
- fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici 2040

Aujourd'hui, en France, sur 5 millions de tonnes de plastiques produites, plus d'1 million finissent en déchets enfouis faute de recyclage suffisant! Il faut maintenant engager des actions concrètes tenant compte du cycle du plastique dans son ensemble: de sa conception à sa fin de vie en passant par son utilisation et son recyclage.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

Objectif:

• 79 % des déchets du BTP valorisés d'ici 2031

Secteur de première importance en Grand Est, le BTP est pourvoyeur d'activités et d'emplois. C'est aussi un secteur particulièrement consommateur de ressources naturelles (matériaux d'extraction, énergie, eau, foncier...) ainsi que le premier producteur de déchets en Grand Est avec près de 14 Millions de tonnes.

Il faut saisir cette opportunité pour impliquer l'ensemble des acteurs du BTP!

RÉDUIRE LE STOCKAGE DE DÉCHETS POUR DOUBLER LEUR VALORISATION D'ICI 2025

C'est-à-dire passer de près de 2 millions de tonnes de déchets stockés par an à 781 000 tonnes. Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de développer de nouvelles filières de valorisation des matériaux complexes et respecter les principes suivants: **prévenir** (le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas), **réutiliser**, **recycler**, **valoriser**, **éliminer**.

VERS DES ACHATS DURABLES

Tous les marchés de la Région intègrent des clauses environnementales et sociales. Il faut maintenant encourager et accompagner largement le développement de ces clauses par les collectivités et acteurs publics.

LA RÉGION EST D'ORES ET DÉJÀ ENGAGÉE À TRAVERS SES POLITIQUES

L'économie circulaire fait d'ores et déjà partie des actions menées en matière de développement économique, de politiques des lycées, de formation, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement du territoire, de sport, de culture, de recherche ou encore de tourisme...



Un programme en 5 axes

Objectif ambitieux de « Grand Est Territoires », ce programme fixe un cadre commun à tous les acteurs du Grand Est autour d'une ambition partagée :

faire du Grand Est un territoire à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050.

PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AXE 1:

Mettre en place une gouvernance partagée et une animation du territoire pour développer l'économie circulaire.

AXE 2:

Créer et mettre à disposition la connaissance sur les flux, les ressources et les pratiques.

AXE 3:

Accompagner les acteurs économiques, territoriaux et les citoyens vers l'économie circulaire.

AXE 4:

Intégrer l'économie circulaire dans la recherche, l'innovation et les compétences de demain.

AXE 5:

Adopter une approche fillière dans les domaines à fort impact..



AXE 1: Mettre en place une gouvernance partagée et une animation du territoire pour développer l'économie circulaire

Le déploiement de l'économie circulaire en Grand Est nécessitera l'implication de tous les acteurs: les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens.

Pour assurer ce déploiement, l'ensemble des sujets présents dans le Programme d'accélération sont présentés et discutés régulièrement au sein du comité régional de pilotage ADEME / REGION/DREAL.

La Région s'appuie également sur les partenariats existants tels que Climaxion avec l'ADEME, ou les partenariats avec les chambres consulaires.

AXE 2: Créer et mettre à disposition la connaissance sur les flux, les ressources et les pratiques

Grâce à la dynamique impulsée par la collaboration de tous ces partenaires, un observatoire a été créé comme outil central d'animation de la politique Economie circulaire et Déchets. Attendu des acteurs, cet observatoire jouera un rôle primordial en matière d'information et d'appui aux collectivités locales et aux entreprises sur les déchets ménagers, issus des activités économiques, déchets dangereux ou de chantiers du BTP: il s'agira d'étudier, diagnostiquer et cartographier pour mieux guider les politiques publiques de la Région et les démarches territoriales objectivant les enjeux de transition énergétique et écologique.



AXE 3: Accompagner les acteurs

économiques, territoriaux et les citoyens

vers l'économie circulaire

Massifier la prise en compte de l'économie circulaire dans les territoires

L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) est un des piliers de l'économie circulaire, elle constitue un levier pour le développement économique local: déjà 18 démarches soutenues dans le cadre du programme Climaxion.

Chacun peut en effet réduire son impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes...) qu'il emploie et qu'il génère.

LES COLLECTIVITÉS

La Région anime la Communauté des CollECtivités du Grand Est chargées de la collecte et / ou du traitement des **déchets**, et met en œuvre des moyens dédiés pour les accompagner. Par exemple, un kit de sensibilisation à la **tarification incitative** est disponible sur le site Climaxion à destination des habitants et des élus.

Cette tarification, basée sur la production effective de déchets par les foyers, a permis une réduction et un meilleur tri des déchets sur les territoires concernés.

Objectif:

 Atteindre 37% de la population du Grand Est, soit un peu plus de 2 millions d'habitants, couverte par la tarification incitative en 2025 (29% actuellement)

LES HABITANTS DU GRAND EST

L'appel à projets Initiatives Citoyennes en faveur de l'environnement, proposé par la Région Grand Est, a accompagné 143 projets en 2020.

Des établissements s'engagent également à travers le **programme Lycées en transition**: l'objectif de 20% d'achats de denrées bio et locales est quasiment atteint et 27 lycées ont supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires.

LES ENTREPRISES

Parce que l'entreprise de demain sera sobre en énergie et décarbonée, le déploiement de solutions circulaires permet de transformer les contraintes liées à la raréfaction des ressources en opportunités créatrices de valeurs.

Axe fort du Grand Est Business Act, le « pack entreprises » vise l'accompagnement de 250 entreprises chaque année.

Différents outils ont été mis en place par la Région et ses partenaires :

- Un parcours d'accompagnement régional complet dans le cadre du programme Industrie du futur.
- Des webinaires, des ressources afin de les accompagner vers l'économie circulaire.
- Des aides financières nécessaires à la décarbonation de l'industrie dans le cadre du programme Climaxion.









AXE 4: Intégrer l'économie circulaire dans la recherche, l'innovation et les compétences de demain

L'objectif principal est de favoriser les **expérimentations** en Grand Est sur des **technologies innovantes**. Pour cela, il est important d'intervenir en amont (l'innovation au stade du développement expérimental) pour lever des verrous technologiques forts, mettre en place des processus et des outils novateurs pour favoriser les échanges entre acteurs et la fertilisation croisée des idées, travailler en réseaux avec les autres acteurs de la R&D et de l'innovation.

L'une de ces expérimentations consiste à développer et/ou améliorer le recyclage chimique et thermique du **plastique** grâce aux techniques de dépolymérisation et de pyrogazéification.

Une autre expérimentation concerne la valorisation de l'amiante, les enjeux sanitaires liés à l'amiante ou à tout autre déchet dangereux sont importants. La Région vise à réduire la toxicité des déchets dangereux en améliorant les process industriels via un accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles économiquement et techniquement réalistes.

AXE 5: Adopter une approche filière dans les domaines à fort impact

Dans le but de déployer des démarches d'économie circulaire efficientes, 5 filières ont été identifiées comme prioritaires: BTP, plastique, bioéconomie, hydrogène vert, viticole-vinicole.

Afin de les structurer, l'objectif est d'identifier:

- les caractéristiques de la filière en Région, ses forces et ses faiblesses
- les entreprises /acteurs clés de la filière et l'écosystème en soutien
- les enjeux environnementaux, sociaux et économiques

La Région Grand Est est la première à fédérer l'ensemble des acteurs du BTP autour d'une démarche filière qui s'engage à travers un « accord volontaire en faveur de l'économie circulaire » en partenariat avec l'ADEME.

La contractualisation autour de ces filières sera finalisée avant juin 2021.

La mobilisation massive des financements

AU NIVEAU RÉGIONAL

A travers le programme Climaxion porté par l'ADEME et la Région, portant sur les thématiques suivantes:

- efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments
- énergies renouvelables
- économie circulaire et économie de ressources
- climat et démarches territoriales de développement durable

Près de

100 M€

consacrés au programme Climaxion entre 2017 et 2020.

AU NIVEAU NATIONAL

A travers le plan de relance mis en place par le Gouvernement sur les thématiques suivantes:

- décarbonation de l'industrie
- déploiement de l'hydrogène renouvelable bas carbone
- le recyclage des plastiques et l'économie circulaire
- la dépollution pour la reconversion des friches
- les démarches écologiques des TPE-PME
- le tourisme durable

Sur ces thématiques, l'État a confié à l'ADEME environ

2 Mds€

sur la période de 2020 à 2022.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Dans le cadre du programme opérationnel Feder-FSE 2021-2027 géré par la Région Grand Est, visant à soutenir les transitions économiques, sociales et environnementales du Grand Est.





Construisons notre avenir en Grand



Siège du Conseil Régional

1 place Adrien Zeller BP 91006 - F 67070 Strasbourg Cedex Tél - 03 88 15 68 67 Fax - 03 88 15 68 15

Hôtel de Région

5 rue Jericho CS 70441 - F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex Tél - 03 26 70 31 31 Fax - 03 26 70 31 61

Hôtel de Région

Place Gabriel Hocquard CS 81004 - F 51036 Metz Cedex 1 Tél - 03 87 33 60 00 Fax - 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur:







